

Décision 14-DCC-23 du 18 février 2014

relative à la prise de contrôle exclusif par le groupement Système U de 8 magasins de commerce de détail à dominante alimentaire

Posted on: 10 mars 2014 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Système U

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Groupe Coopérateurs
Normandie Picardie

Lire

le texte intégral de la décision

220.75 Ko